

## SECTION GESTION DE LA PÊCHE CÔTIÈRE

### Atelier national sur le programme de gestion communautaire de la pêche

Un atelier de cinq jours s'est tenu du 26 au 30 juin 2006 à Nauru, dans le but de former les participants à l'organisation de réunions à l'échelon local, sur l'élaboration de plans de gestion communautaire de la pêche, et d'informer des représentants de districts des actions envisagées à cet effet.

Le président en exercice du Service des pêches et des ressources marines de Nauru, M. Cyril Buramen, a ouvert cet atelier en faisant remarquer l'importance des ressources halieutiques côtières pour la sécurité alimentaire, et a appelé les villageois à participer à leur gestion et à leur conservation. En conclusion, M. Buramen a souligné que les habitants de Nauru devaient davantage recourir davantage aux ressources marines, en particulier côtières, pour assurer la sécurité alimentaire, la subsistance de leurs familles.

Quarante-et-un participants ont participé à cet atelier, dont 29 étaient des représentants des 14 districts de Nauru et 12 du Service des pêches et des ressources marines de Nauru.

#### ÉLABORATION DU PLAN DE GESTION DE LA PÊCHE CÔTIÈRE DE MENENG

La population de Meneng, à Nauru, par l'intermédiaire de son représentant à l'atelier national, a demandé au Service des pêches et des ressources marines de ce pays de mettre en œuvre un programme de gestion communautaire de la pêche dans son district. Des consultations ont été engagées en août 2006 avec les comités de direction des districts et les populations concernées. En septembre de la même année, le premier projet de plan de gestion de la pêche a été élaboré.

#### EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION SUR LA PÊCHE

Outre qu'elle a été chargée de mettre sur pied un programme de gestion de la pêche côtière

associant les populations locales, la Section Gestion de la pêche côtière de la CPS a également été sollicitée par le Service des pêches et des ressources marines de Nauru pour aider celui-ci à examiner la réglementation de la pêche. Ce service estime que cette évaluation est un élément essentiel des efforts qu'il mène pour gérer les ressources halieutiques côtières du pays.

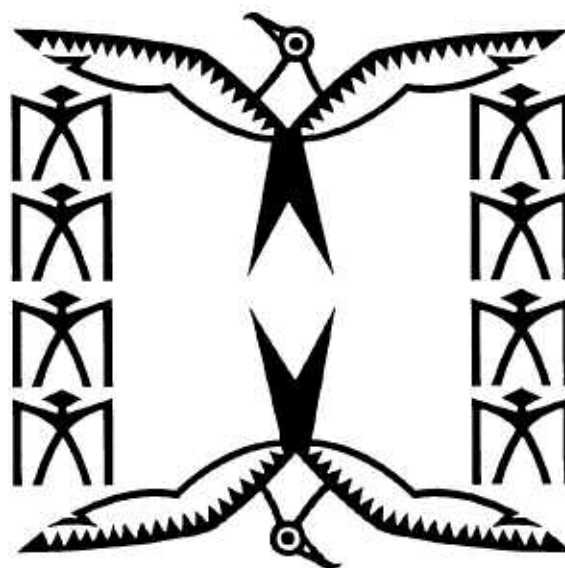
En septembre 2006, le Conseiller en gestion de la pêche côtière et un conseiller juridique de Nauru ont engagé des consultations afin d'examiner la réglementation de la pêche à Nauru et de l'enrichir. Le choix délibéré d'un juriste local a permis de disposer d'une personne familiarisée avec les questions et la situation locales. M. Leo Keke a été retenu pour faire partie de l'équipe de la CPS chargée de développer la réglementation de la pêche côtière à Nauru.

Cette équipe a tenu de vastes consultations avec les personnes intéressées, y compris les services publics, des sociétés, des ONG et les populations locales, de façon à recueillir des rensei-

gnements et à mieux comprendre la situation afin d'élaborer un cadre juridique de gestion de la pêche côtière. Une réunion avec les représentants des 14 districts a également été organisée ; elle visait à faire connaître les dispositions en vigueur en matière de pêche côtière et à demander l'avis de ces représentants. Bon nombre de ceux qui avaient participé à l'atelier national ont également assisté à cette réunion. Plusieurs questions ont été posées au sujet des moyens donnés aux populations locales pour gérer leurs zones de pêche.

#### PROJET DE LOI SUR LA GESTION DE LA PÊCHE CÔTIÈRE

À l'issue de cet examen, l'équipe a rédigé un projet de loi assorti de dispositions, y compris un projet de réglementation halieutique qui fait actuellement l'objet d'évaluations et d'améliorations supplémentaires avant d'être présenté au Service des pêches et des ressources marines de Nauru, qui l'examinera à son tour et le soumettra aux autorités concernées pour qu'elles l'approuvent.



## Programme de gestion de la pêche côtière aux Îles Salomon

Dans le cadre du Plan stratégique en matière de gestion halieutique et de pêche côtière durable en Océanie, le Département des pêches et des ressources marines des Îles Salomon a demandé à la Section Gestion de la pêche côtière de la CPS de l'aider à élaborer un programme national de gestion communautaire de la pêche en faveur ce pays. Ce programme tient compte des responsabilités de ce Service en matière de gestion et de conservation des ressources marines côtières des Îles Salomon.

### ÉTUDE PRÉALABLE

Du 20 juillet au 5 août 2006, le Conseiller en gestion de la pêche côtière a mené une étude préalable afin de déterminer comment mettre au point ce programme national de gestion communautaire de la pêche, compte tenu des effectifs du Service des pêches, des moyens financiers, de l'appui d'autres services publics intéressés, des ONG et des réactions des populations locales. L'étude a également permis de cerner les responsabilités respectives du Service des pêches et des ressources marines des Îles Salomon et de la CPS pour ce qui est de l'ébauche de ce programme national. Le Service des pêches et la Section Gestion de la pêche côtière de la CPS ont conduit les activités suivantes sur la base des recommandations formulées à l'issue de cette étude.



**En haut de la page : agents de vulgarisation halieutique lors de l'atelier national consacré au programme de gestion communautaire de la pêche.**

**Au milieu de la page : agents de vulgarisation du Service des pêches et des ressources marines des Îles Salomon lors d'une séance de travaux pratiques**

**En bas de la page : M. Alex Carlos, responsable des activités de vulgarisation et de développement au Service des pêches, donne une explication**



### ATELIER NATIONAL

À la suite de cette étude préalable, un atelier national consacré à ce programme de gestion communautaire de la pêche a été organisé durant la première semaine d'octobre 2006. Il visait à former les agents de vulgarisation halieutique à devenir des animateurs locaux et à les aider à comprendre les principes élémentaires de ce programme.

Durant cet atelier, des exposés ont été présentés sur certains aspects de la gestion communautaire des ressources et le rôle des animateurs locaux, ainsi que sur certaines expériences vécues – non seulement dans le cadre des programmes existant dans d'autres pays mais aussi des activités menées par les ONG aux Îles Salomon. Par ailleurs, des séances de travaux pratiques ont été organisées, qui ont permis aux participants de mettre en pratique leurs acquis.

Les stagiaires ont également pu examiner et analyser certains projets déjà mis en œuvre dans leur province, les bons et moins bons résultats obtenus et les leçons tirées à cet égard, dans l'optique d'améliorer la gestion des ressources côtières faisant appel aux populations locales. Parmi eux figuraient des agents de vulgarisation halieutique issus des provinces, des responsables du Service des pêches et des ressources marines, des agents venant de diverses organisations non gouvernementales sises aux Îles Salomon, et des représentants locaux.

### PROGRAMMES DE SENSIBILISATION

La mise en œuvre réussie de ce programme de gestion communautaire de la pêche dépend des

connaissances des populations locales sur les ressources et les écosystèmes marins, les problèmes qui y sont associés, les solutions possibles et les actions à mener pour réduire au minimum les conséquences de ces problèmes sur les populations quotidiennement tributaires de ces ressources.

À partir de ce constat, douze fiches d'information ont été composées. Elles contiennent des informations simples et élémentaires, rédigées dans la langue de tous les jours, et visent les étudiants de tous niveaux, les décideurs et le grand public. Parmi les sujets abordés figurent la gestion communautaire de la pêche, les modalités du programme correspondant envisagé, la pollution marine, les mangroves, les récifs coralliens, les aires marines protégées et les réserves de poissons, l'intoxication ciguatérique, la gestion des récifs coralliens et l'aquaculture.

Ces brochures d'information seront traduites en langue vernaculaire (pidgin des Îles Salomon) et distribuées à toutes les provinces par les agents de vulgarisation halieutique. Le Service des pêches et des ressources marines lancera également des campagnes à la radio et publiera des messages publicitaires dans les médias locaux.

### DÉTACHEMENT D'AGENTS DES PÊCHES

En octobre 2006, le responsable des pêches (chargé de la vulgarisation et du développement) et le responsable des pêches par intérim (recherche) ont été détachés pour deux semaines auprès de la Section Gestion de la pêche

côtière à la CPS, à Nouméa, avec pour mission d'élaborer un modèle de programme de gestion communautaire de la pêche pour les Îles Salomon, en prenant en compte la complexité du régime de propriété coutumière des espaces marins de ce pays. Ce modèle devra être acceptable sur le plan culturel et associer les populations locales à la prise de décisions. Ce stage s'est conclu par l'exposé d'un membre du Service des pêches et des ressources marines sur le modèle dit Wantok dont le programme de gestion communautaire des Îles Salomon pourrait s'inspirer, exposé auquel les agents des pêches de la CPS ont été invités.

### ACTIVITÉS À VENIR

- Poursuivre les programmes de sensibilisation et les campagnes médiatiques à l'échelon national. Les agents de vulgarisation halieutique doivent mener des programmes de sensibilisation et distribuer des brochures d'information dans leur province.
- Travailler étroitement avec les communautés concernées pour élaborer leur plan de gestion de la pêche.
- Examiner la réglementation existante afin de donner aux communautés locales les moyens de prendre leurs responsabilités en matière de gestion des ressources halieutiques côtières.
- Procéder à une évaluation du programme tous les six mois.



## Fin de la première phase de la formation aux statistiques halieutiques et à l'évaluation des stocks

Un programme de formation aux statistiques halieutiques et à l'évaluation des stocks échelonné sur 2 semaines (entre le 27 novembre et le 8 décembre 2006) a été suivi avec succès à l'Université du Pacifique Sud (USP) à Suva (Îles Fidji) par des participants issus de 16 États insulaires océaniques. « En 2004,

l'Islande et le Secrétariat général du Commonwealth ont décidé d'aider la CPS et l'USP à dispenser une formation aux responsables des services des pêches des pays océaniques » a dit M. Tumi Tomasson, directeur du Programme de formation halieutique à l'Université nationale d'Islande. M. Tomasson

représentait son pays à cette occasion.

« L'organisation d'un cours régional de formation à l'évaluation des stocks de poissons et aux statistiques halieutiques a été financée au titre d'un programme d'aide au développe-

ment de trois ans placé sous l'égide du Secrétariat général du Commonwealth et du gouvernement islandais », explique Semisi Fakahau, conseiller auprès du Secrétariat général du Commonwealth. « Deux chercheurs du Programme de formation halieutique de l'Université nationale d'Islande et des spécialistes de l'Université du Pacifique Sud ont dispensé ce cours à 25 participants issus de 16 pays ».

Cette formation vise à satisfaire les besoins des services nationaux des pêches en matière d'utilisation des données halieutiques de base, qui permettent d'évaluer l'état des stocks halieutiques. Aider le personnel des services des pêches à recueillir, stocker, récupérer et analyser les données et les indicateurs halieutiques de base pour surveiller l'état des stocks répond à un besoin énoncé

dans le Plan stratégique en matière de gestion halieutique et de pêche côtière durable en Océanie. Pour satisfaire cet objectif, il convient de dispenser des cours de brève durée sur la « collecte de données halieutiques issues des activités de pêche vivrière » et sur « l'utilisation des données halieutiques de référence en vue d'évaluer l'état des stocks », au profit du personnel des services des pêches des Pays insulaires océaniques.

Selon Tu'ikolongahau Halafihi, participant originaire des Tonga, « nous nous occupons de la gestion de la pêche dans le Pacifique mais sans connaître l'état des stocks de la ressource. À l'issue du cours, les principes d'évaluation des stocks nous sont apparus limpides. J'ai bon espoir que ce cours nous aidera à protéger nos ressources de la surpêche et

de l'extinction, et également à les préserver et à les mettre davantage en valeur ».

Joyce Samuelu, du Samoa, a indiqué qu'il « tenait à remercier les intervenants pour leur formation très utile ; celle-ci lui a ouvert les yeux et a incontestablement changé sa vision des choses. « J'envisagerai tout autrement la collecte de données » a-t-il ajouté.

Les participants s'efforcent à présent de rédiger des rapports nationaux, en utilisant les données nationales recueillies dans le cadre des enquêtes menées au titre du projet PROCFish, afin d'évaluer le niveau des principales ressources halieutiques dans leur pays. La dernière phase de cette formation est prévue au Samoa, vers la fin de l'année.



## ■ OBSERVATOIRE DES PÊCHES RÉCIFALES

*Les agents chargés de la composante côtière des projets PROCFish et CoFish ont terminé leurs travaux de terrain aux Îles Salomon et en Papouasie-Nouvelle-Guinée au quatrième trimestre de 2006. Il s'agissait pour eux de réaliser des enquêtes sur les invertébrés et les poissons, ainsi que des enquêtes socioéconomiques sur deux sites en Papouasie-Nouvelle-Guinée, dans la province de Milne Bay (Sideia et Panaete-Panapompom, voir figure 1), et de terminer l'enquête sur les poissons et l'enquête socioéconomique dans le lagon de Marovo, aux Îles Salomon.*

### Enquêtes menées en Papouasie-Nouvelle-Guinée

Des études de terrain ont été réalisées à Sideia et Panaete-Panapompom en octobre et novembre 2006 (à des dates différentes selon les disciplines). L'équipe chargée de l'enquête menée au titre du projet PROCFish se composait de Kim Friedman et de Kalo Pakoa (invertébrés), de Pierre Boblin et de Ribanataake Awira (poissons). L'équipe remercie les personnes du Service national des pêches qui l'ont aidée à mener cette enquête sur un ou plusieurs sites, à savoir Augustine Mobiha, directeur chargée de la gestion, Leban Gisawa, chargée de la gestion de la pêche côtière et Philip Polon, directeur chargé de la gestion (espèces sédentaires). Nos remerciements vont également à Ian Liviko, agent détaché du Service national des pêches auprès du projet PROCFish/C, qui a mené toutes les études socioéconomiques

sur ces deux sites, Noël Wangunu et Jimmie Muraga de l'organisation Conservation International (CI), et Jeff Kinch, expert-conseil spécialisé dans les pêches, ainsi qu'aux « aînés », aux villageois et à tous ceux que j'ai rencontrés sur les deux sites soumis aux enquêtes. L'utilisation du matériel appartenant à l'organisation *Conservation International* - bouteilles de plongée et compresseur - a fortement contribué à la réussite de cette mission en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

#### SIDEIA

Sideia est une île montagneuse dépourvue de tout système récifal intermédiaire. Des échantillonnages ont été réalisés sur dix-huit sites (figure 2), y compris sur le récif extérieur, l'arrière-récif et le récif côtier. Les sites côtiers recelaient une densité

modérée de poissons de tailles diverses et une biodiversité relativement élevée. Les poissons se sont montrés parfois nerveux en présence du plongeur et leur réaction a été attribuée aux effets de la pêche au harpon. Les récifs extérieurs se composaient de parois très abruptes et de récifs plats peu profonds présentant une densité, des tailles et une biodiversité de poissons très élevées par rapport aux récifs côtiers. Les arrière-récifs présentaient également une densité, des tailles moyennes et une biodiversité de poissons plutôt élevées.

L'équipe a rencontré quelques bancs de *Bolbometopon muricatum* (perroquet à bosse) sur le récif extérieur et sur l'arrière-récif, et des napoléons (*Cheilinus undulatus*) - espèce protégée en vertu de la liste arrêtée par la Convention sur le commerce international